



Arras, le 23 février 2022

M^{gr} Olivier Leborgne

Évêque d'Arras
OL/CD
22/02/455

**À l'attention des fidèles du Christ
qui sont dans le diocèse d'Arras**

Chères amies,
Chers amis,

Lors de l'assemblée plénière d'avril dernier, les évêques de France ont décidé la tenue d'une journée annuelle de prière et de mémoire pour les personnes victimes d'abus sexuels dans l'Église. Elle aura lieu cette année le 3^{ème} dimanche de carême. Un certain nombre de propositions seront faites et, dans notre diocèse, un temps de mémoire et de prière aura lieu à

**la Collégiale Saint Pierre d'Aire sur la Lys
ce dimanche 20 mars, à 17 heures.**

Je vous invite, si vous le pouvez, à vous joindre à nous.

Je profite de cette invitation pour vous partager quelques éléments sur les démarches entreprises depuis novembre dernier dans le cadre de la lutte contre les abus sexuels, la prévention et la protection des mineurs dans l'Église et, plus particulièrement, dans notre diocèse.

Immédiatement après l'assemblée plénière de novembre dernier, cinq soirées sur l'accueil du rapport de la CIASE et des décisions des évêques ont été organisées dans le diocèse. Elles ont réuni plus de huit cents personnes.

Le 2 mars prochain, les trois évêques de la Province, des diocèses de Lille, Arras et Cambrai, signeront avec les dix Procureurs de la République du ressort de la Cour d'Appel de Douai, une convention permettant un travail plus fluide et plus rapide avec la justice pour toutes ces questions d'abus sur mineurs.

Le fonds S.E.L.A.M. (fonds de Solidarité Et de Lutte contre les Agressions sexuelles sur Mineurs) mis en place en juillet dernier, et dans le cadre d'une justice restauratrice décidée en novembre, a pu rassembler aujourd'hui vingt millions d'euros. Le diocèse d'Arras y contribue par un don de cinq cent mille euros pris sur la vente de l'évêché. Les conseils concernés ont été consultés et ont donné leur accord.

L'Instance Nationale Indépendante de Reconnaissance et de Réparation (I.N.I.R.R.), chargée de réfléchir avec les personnes victimes et d'initier avec elles un processus de reconnaissance et de réparation, est désormais en capacité d'action. Les personnes victimes peuvent la contacter.

.../...

Un numéro national d'écoute a été ouvert, par la Conférence des Évêques de France, en lien avec l'Association France Victimes, et parallèlement, la cellule d'écoute des personnes victimes d'abus sexuels sur mineurs dans le diocèse a été renforcée. On peut la contacter à l'adresse mail suivante : ecoute.victime@arras.catholique.fr

Ce ne sont que quelques éléments d'une démarche qu'il nous faut poursuivre, notamment en termes de prévention. Les neufs chantiers décidés par les évêques ont trouvé des pilotes et sont actuellement au travail. Un certain nombre de documents et d'outils pour accompagner la pastorale des jeunes d'une part, et stimuler l'attention générale des fidèles à ces questions d'autre part, seront très bientôt diffusés.

Un groupe de travail a également été mis en place pour étudier l'éventualité de décisions spécifiques à prendre ou de chantiers à ouvrir dans le diocèse d'Arras. Il me rendra ses conclusions autour de Pâques.

La lutte contre les violences sexuelles sur mineurs dans l'Église est l'affaire de tous. Il y va de notre vigilance, de l'attention aux plus fragiles mais aussi des relations fraternelles entre nous, d'une réelle rigueur dans la manière de mettre en œuvre nos projets, d'une capacité de soutien et éventuellement d'interpellation mutuelle.

C'est tous ensemble que nous pourrons progresser dans la prise en charge de ces questions et ainsi, dans le travail de vérité et de prévention, afin de laisser le Seigneur nous renouveler pour la mission.

En espérant vous retrouver le 20 mars à Aire sur la Lys, soyez assurés de ma prière et de mon sincère dévouement,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'O' followed by 'L' and 'B' with a horizontal line underneath.

+ Olivier Leborgne,
Évêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer.